Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 16/12/2024 - 22071 - 2015 B 04514 - 498 252 782 - AB-FAB

Docusign Envelope ID: 575A0D80-9898-4CF1-BCA4-D55A59605C4F

AB-FAB
Société par actions simplifiée
au capital de 16 500 euros
Siège social : 151 rue Michel Carré
95 100 ARGENTEUIL
498 252 782 RCS PONTOISE

EXTRAIT

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU

18 OCTOBRE 2024

PREMIERE DECISION

Nomination d'un nouveau Président

Les associés décident à l'unanimité, de nommer : **AKIRA,** société par actions simplifiée, au capital de 3 268 298,90 € dont le siège social est situé à Sartrouville (78 500) au 50-54 rue Calmette et Guérin, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 933 501 538, en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Thibaut de MALEZIEUX.

La société AKIRA déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Les associés, à l'unanimité, donne quitus entier et définitif à Monsieur Thibaut de MALEZIEUX de sa gestion à ses fonctions.

Cette nomination, qui prend effet à compter de ce jour, est effectuée pour une durée indéterminée.

SECONDE DECISION

Pouvoir à donner en vue d'accomplir les formalités

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur de l'original d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Extrait certifié conforme
Société AKIRA, en sa qualité de représentant légal, représentée par la société AURORA, elle-même représentée par Monsieur Thibaut de MALEZIEUX

Signé par :
0D886410EC774CE...